

1.—M. l'échevin J.-B.-A. Martin se présente devant la Commission et soumet une lettre signée par MM. J.-P. Dixon et H. Godon, demandant d'être relevés de la suspension mentionnée dans une résolution de la Commission de la Voirie, en date du 27 janvier 1909.

*Résolu:* Que la résolution de la Commission de la Voirie, en date du 27 janvier 1909, soit abrogé et considérée comme nulle et de nul effet, car depuis la date ci-dessus mentionnée rien n'a été prouvé contre eux.

*Ajournement.*

RAOUL BOLTE,  
*Secrétaire.*

## COMMISSION DE POLICE

*Compte rendu de l'assemblée du 21 janvier.*

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Roy, Couture, Marin, Stearns.

1.—Conformément à l'annonce publiée par le greffier de la Ville, des soumissions pour habillements d'hiver sont soumises et lues par l'assistant-greffier de la Ville, en présence des parties intéressées.

Il est

*Résolu:* Que la confection des tuniques d'officiers soit adjugée à M. R. Charlebois, le seul soumissionnaire, à raison de \$30 l'une, et à raison de \$15 pour les blouses d'officiers.

Que la confection des pantalons d'été d'officiers, à raison de \$6 le pantalon, et des pantalons d'hiver d'officiers, à raison de \$6.35 l'un, soit adjugé au plus bas soumissionnaire, M. R. Charlebois.

*Résolu:* D'adjuger à M. C.-E. Lamoureux, le plus bas soumissionnaire, la confection des pardessus d'hiver à \$18 l'un.

D'adjuger aussi à M. C.-E. Lamoureux la confection des pantalons d'été de constables à \$6.15 le pantalon, et les pantalons d'hiver à \$6.35, sa soumission étant la plus basse.

*Résolu:* Que le contrat pour la confection des blouses d'été de constables à \$8.22 soit adjugé à MM. Nugent & Co., ces messieurs étant les plus bas soumissionnaires.

Sur proposition de M. l'échevin Stearns, il est

*Résolu:* D'adjuger à M. L. Julien la confection des bottes d'été et d'hiver des constables à raison de \$3.55 la paire.

*Résolu:* D'adjuger à MM. Trudel et Graham la fourniture des coiffures d'hiver à raison de \$3.00 l'une.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

*Résolu:* D'adjuger à MM. Graham & Trudel la fourniture des coiffures d'été avec les ornements, le numéro et la couverture imperméable, complètes, à raison de \$2.00 l'une.

*Résolu:* De présenter au Conseil des rapports pour obtenir la ratification des résolutions ci-dessus.

*Résolu* unanimement: Que M. Rodolphe Lavallée soit nommé secrétaire privé du surintendant de Police.

2.—Soumise et lue une résolution de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal refusant d'acquiescer à la demande du capitaine J.-A.-A. Bélanger.

Déposée sur le bureau.

*Ajournement.*

JOHN-J. BARRY,  
*Secrétaire.*

## COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

*Compte rendu de l'assemblée du 21 janvier.*

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Mercier, McKenna, Robillard et Nault.

1.—Ald. J. B. A. Martin appeared before the Committee and submitted a letter signed by Messrs. J. P. Dixon and H. Godon, asking to be relieved of the suspension mentioned in a resolution of the Road Committee, dated Jan. 27th 1909.

*Resolved:* That the resolution of the Road Committee, dated January 27th 1909, be abrogated and considered null and void, because since the above mentioned date nothing has been proven against them.

*Adjourned.*

RAOUL BOLTE,  
*Secretary.*

## POLICE COMMITTEE

*Report of meeting held the 21st January.*

Present: Ald. Proulx, chairman, Roy, Couture, Marin Stearns.

1.—Pursuant to an advertisement by the City Clerk, tenders for summer and winter clothing were submitted and read by the Assistant City clerk, in the presence of the interested parties.

It was

*Resolved:* That the contract for making officer's tunics at \$30.00, officer's blouses at \$15.00 be given to R. Charlebois, he being the only tenderer;

That the contract for making officers summer trousers at \$6.25 per pair and officers winter trousers at \$6.35 per pair, be also given to R. Charlebois, he being the lowest tenderer.

*Resolved:* That the contract for making constable's winter overcoats be awarded to C. E. Lamoureux, at \$618, he being the lowest tenderer.

That the contract for constable's summer trousers at \$6.15 per pair and Constable's winter trousers at \$6.35 per pair, be also awarded to C.-E. Lamoureux, he being the lowest tenderer:

*Resolved:* That the contract for making constable's blouses at \$8.22 be awarded to Messrs. Nugent & Co., they being the lowest tenderers.

On motion of Ald. Stearns, it was

*Resolved:* That the contract for making constables' summer and winter boots at \$3.55 per pair be awarded to L. Julien.

*Resolved:* That the contract for constables' winter caps at \$3.00 be awarded to Trudel & Graham.

On motion of Ald. Couture, it was

*Resolved:* That the contract for constables' summer caps, with ornaments, number and cover, complete, at \$2.00 each, be given to Messrs Trudel & Graham.

*Resolved:* That reports be made to the City Council for ratification.

*Resolved:* To authorize the City treasurer to remit the deposits to the unsuccessful tenderers.

*Resolved* unanimously: That Mr. Rodolphe Lavallée be appointed private secretary to the superintendent of Police.

2.—Submitted and read a resolution from the Montreal Police Benevolent and Pension Society, refusing to accede to police captain J. A. A. Bélanger's request.

Laid on the table.

*Adjourned.*

JOHN J. BARRY,  
*Secretary.*

## FIRE AND LIGHT COMMITTEE

*Report of meeting held the 21st January.*

Present: Ald. Yates, chairman, Mercier, McKenna, Robillard and Nault.